

 Travaux publics et Services Services Canada		Services environnementaux				<b>Instructions sur la manière de remplir le « FPCS original »</b> <b>Remarque : toutes les zones en bleu nécessitent la saisie de données.</b>	
<b>ANNEXE H - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE COMMANDE SUBSÉQUENTE (FPCS)</b>							
Titre :						Numéro de proposition d'autorisation de commande	
Numéro du contrat						Numéro du projet	
Numéro de référence						(À remplir par SPAC)	
On vous demande de soumettre une proposition pour réaliser les travaux décrits en pièce jointe, conformément à la base de tarification et aux conditions de l'offre à commandes référencée.						Proposition d'autorisation de commande subséquente, modification n° 0.	
Nom et adresse de l'entrepreneur :						Transmettre la proposition à : TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX Services environnementaux	
À l'attention de : Numéro de téléphone : Courriel :							
Numéro d'entreprise – approvisionnement :							
Valeur précédente – Pas de TPS		Valeur de l'aug. ou de la dim. – Pas de		Dép. tot est ou dép. tot est rév – Pas de TPS			
\$		\$				\$0.00	
<b>1.0 Description du travail :</b>							
Saisissez le titre et le site du projet, une brève description du travail et la date de la proposition dans la section							
<b>2.0 Durée du travail :</b>							
Date de début prévue :				Date de fin prévue :			
Saisissez les dates de début et de fin prévues dans ces champs.							
<b>3.0 Coûts :</b>							
Numéro de l'élément	Catégorie main-d'œuvre/débours	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire	Prix calculé		
<b>Main-d'œuvre</b>							
1	Responsable principal/directeur	heures			\$0.00	Saisissez la quantité et le prix unitaire dans ces champs.	
2	Professionnel principal	heures			\$0.00		
3	Professionnel de niveau intermédiaire	heures			\$0.00		
4	Professionnel subalterne	heures			\$0.00		
5	Représentant de la construction	heures			\$0.00		
6	Technologue principal	heures			\$0.00		
7	Technologue	heures			\$0.00		
8	CDAO/dessinateur	heures			\$0.00		
9	Administration	heures			\$0.00		
Total partiel					\$0.00		
Amount of increase/decrease				Inc/Dec Amount			
<b>Débours (à détailler sur une feuille séparée)</b>						Montant	
						Prix calculé	
1					\$0.00	Saisissez la quantité et le coût forfaitaire des débours;	
2					\$0.00		
3					\$0.00		
Total partiel					\$0.00		
<b>Déplacements</b>							
		Unité de mesure	Montant forfaitaire	Prix calculé			
1	Avion	Paiement		\$0.00			
2	Train	Paiement		\$0.00			
3	Véhicule de location	Paiement		\$0.00			
4	Véhicule personnel	Paiement		\$0.00			
5	Taxi	Paiement		\$0.00			
6	Autre mode de transport	Paiement		\$0.00			
7	Hébergement	Paiement		\$0.00			
8	Repas	Paiement		\$0.00			
9	Frais accessoires et autres coûts	Paiement		\$0.00			
Total partiel					\$0.00	Saisissez le coût forfaitaire dans ces champs.	
Prix total (avant taxes)					\$0.00		
<b>Coûts imprévus pour les travaux de type « si et quand » inclus dans le prix total.</b>						Sélectionnez Oui ou Non dans la cellule J77 pour indiquer si des coûts imprévus ont été inclus dans le prix total.	
*L'utilisation de ce formulaire ne peut être autorisée que par le chef de projet de SPAC.							
1	Main-d'œuvre				\$0.00	Oui Non	
2	Débours				\$0.00		
3	Déplacements				\$0.00		
Coûts imprévus totaux (avant taxes)					\$0.00		
<b>5.0 Autorisations :</b>							
Autorisation : ce formulaire doit contenir la signature de l'expert-conseil et de l'autorité responsable du projet appropriée pour que le présent formulaire de proposition de commande subséquente soit valide. Les services détaillés dans la présente proposition de commande subséquente doivent être indiqués dans le contrat à l'appui. Les services ne seront pas fournis avant que le présent formulaire de proposition de commande subséquente ne soit rempli et signé.							
Pour plus de renseignements, communiquez avec l'agent de négociation des marchés.							

5.1 Expert-conseil : nous accusons réception de la présente demande de proposition de commande subséquente et acceptons les conditions qui y sont énoncées.

Nous certifions les conditions suivantes en matière de conflit d'intérêts :

1. L'expert-conseil déclare qu'il ne possède aucun intérêt financier dans l'entreprise d'une tierce partie qui pourrait donner ou sembler donner lieu à un conflit d'intérêts relativement à la prestation des services. S'il acquiert un tel intérêt avant l'expiration de l'Offre à commandes, il le divulguera immédiatement à l'autorité responsable du projet.

2. L'expert-conseil ne peut faire exécuter aucun essai ou étude par une personne, entreprise ou société commerciale qui pourrait avoir un intérêt financier direct ou indirect dans les résultats de l'essai ou de l'étude.

3. L'expert-conseil ne peut présenter, directement ou indirectement, aucune soumission à l'égard d'un contrat de construction lié au projet.

4. L'expert-conseil reconnaît que les personnes qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*, 2006, ch. 9, art. 2, du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat, du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique ou de tout autre code de valeur et d'éthique en vigueur au sein d'organismes spécifiques ne peuvent bénéficier directement de l'Offre à commandes ou des commandes subséquentes.

5. L'expert-conseil ne pourra pas participer, à titre d'expert-conseil ou de sous-expert-conseil, à un projet pouvant découler des services s'il participe à l'élaboration d'un énoncé de projet ou d'un cadre de référence, d'une demande de proposition ou d'autres documents comparables pour ce projet.

b) L'expert-conseil qui offre certains services de conception préliminaire (p. ex. études, analyses, conception schématique) qui n'incluent pas l'élaboration d'un énoncé de projet ou d'un cadre de référence, d'une demande de proposition ou d'autres documents comparables pour ce projet pourrait participer, à titre d'expert-conseil ou de sous-expert-conseil, à un projet pouvant découler de la prestation de ces services. Le Canada ne considérera pas que l'expérience acquise par un expert-conseil qui offre uniquement des services de conception préliminaire, les renseignements et les documents qui en découlent étant mis à la disposition d'autres offrants, confère un avantage injuste ou crée un conflit d'intérêts.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

5.2 Autorité responsable du projet : j'ai examiné la proposition ci-jointe et je détermine qu'elle représente un coût juste et raisonnable pour le Canada.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

5.3 Services environnementaux de TPSGC : si l'autorité responsable du projet ci-dessus représente une direction générale autre que les Services

\_\_\_\_\_  
SE et GR de TPSGC approuvent l'utilisation du contrat susmentionné pour ce projet.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

Canada